



FICHE MÉTIERS

EXPERTS THÉMATIQUES DROIT, JURIDIQUE

DÉFINITION

L'expert juridique conseille les personnes publiques dans le champ de l'application et du respect du droit et de la réglementation dans les projets d'aménagement ou de construction d'équipements et d'infrastructures. Il est garant de la sécurisation des projets : il oriente et conseille les maîtres d'ouvrage quant aux choix des procédures nécessaires à la mise en œuvre des projets, il veille à la bonne mise en œuvre desdites procédures, et il s'assure de la conformité des projets aux réglementations applicables. S'il est avocat, il est susceptible de représenter les personnes publiques au contentieux.

« Respect du droit et de la réglementation dans les projets »

TYPES DE MISSION

- Assistance à maîtrise d'ouvrage en phase de passation et d'exécution des contrats de la commande publique.
- Conseil juridique en droit public et plus particulièrement en droit de la commande publique et en droit de l'urbanisme et de l'aménagement.
- Montage de DCE pour le recrutement de MOE, de prestataires ou d'entreprises en vue de la réalisation de travaux et suivi de l'exécution des contrats.
- Contentieux en droit public en urbanisme, aménagement, et commande publique (avocat uniquement).

FORMATION

- Filières universitaires de droit public
- École d'avocat, inscription à l'Ordre



NOMS DES ACADIENS

- VDS Avocats
- Brodsky Consultants

